

## DES MAUX DE LA MISÈRE AUXMOTS DE LA « DIGNITÉ »

La révolution tunisienne de janvier 2011

Michaël Béchir Ayari

Armand Colin | « Revue Tiers Monde »

2011/5 HS | pages 209 à 217

ISSN 1293-8882

ISBN 9782200926748

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2011-5-page-209.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

© Armand Colin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# RÉVOLUTIONS CIVILES : LE BASCULEMENT DU POLITIQUE

## DES MAUX DE LA MISÈRE AUX MOTS DE LA « DIGNITÉ »

La révolution tunisienne de janvier 2011

Michaël Béchir Ayari\*

Le volontarisme révolutionnaire, en vogue dans les milieux d'extrême-gauche à l'échelle mondiale, durant les années 1960-1970, a été mis à mal par le caractère spontané de la révolution tunisienne de janvier 2011. Cette conception qui se décline en sociologie des mobilisations par une focalisation sur le rôle des organisations et de leurs ressources est impuissante à rendre compte de la soudaine politisation des revendications immédiates (pain, travail) du sous-prolétariat tunisien. Au demeurant, cette montée en généralité aurait sans doute été impossible sans un cadrage sémantique préalable en termes de « lutte pour la dignité ». Ce cadrage, qu'aucun collectif militant n'a effectué de manière volontaire, a permis l'alliance entre les différentes catégories sociales de la société tunisienne autour d'une finalité sans ambiguïté : le départ du président Ben Ali et de la famille Trabelsi. La révolution tunisienne montre ainsi la rapidité avec laquelle les souffrances sociales les plus diverses peuvent être nommés, et partant rendus intolérables, par des mots dont le pouvoir de mobilisation est, dans certaines circonstances, plus important que celui de n'importe quelle « avant-garde ».

**Mots clés :** Révolution tunisienne, volontarisme révolutionnaire, cadrage sémantique, dignité, mobilisations.

Le caractère spontané des événements qui viennent d'ébranler la Tunisie a tout autant renvoyé analystes et militants à des schémas éprouvés en d'autres siècles et contextes qu'il a suscité des interrogations sur sa nature. Les nouveaux paradigmes hégémoniques (Abbot, 2006) avaient pour ainsi dire « désobjectivé » un certain nombre de phénomènes sociaux, les

renvoyant dans l'indicible scientifique, l'impensé et l'innommable. Ceux-ci ont brutalement resurgi dans l'espace public sous les notions de « révolution » et de « peuple ». Pour autant, la conception volontariste révolutionnaire qui avait imprégné les milieux d'extrême gauche à l'échelle mondiale depuis les révolutions chinoise, cubaine et algérienne a

\* Docteur en sciences politiques, chercheur associé à l'Institut de recherche et d'études sur le Monde arabe et musulman (REMAM/CNRS), ayari@aposte.net

été battue en brèche par le soulèvement tunisien. Le désir d'accélérer la marche de l'histoire, d'insuffler l'esprit révolutionnaire, d'organiser techniquement une minorité agissante afin de créer une situation psychologique propice à la révolution (Debray, 1967) a fait place au constat de la force mobilisatrice des conditions socio-économiques (paupérisation, chômage) et politiques (absences de libertés publiques).

La léthargie dans laquelle étaient plongés l'aristocratie ouvrière et le sous-prolétariat en France et en Europe depuis la fin des années 1970 suffisait à confirmer la thèse de la nécessaire présence de professionnels de l'agitation dans toute action collective digne de ce nom et *a fortiori* dans ce que le sens commun désigne par « révolution » (Vayssière, 2006). Il n'est guère étonnant, eu égard aux passerelles entre champs académique et militant, que le « désir de révolution » en dépit des « conditions objectives » se soit mué sociologiquement, dans l'esprit de nombre de chercheurs, en une surdétermination théorique de la puissance des activistes et de leurs ressources. De manière corrélative, cela a conduit à sous-estimer la sape silencieuse des assises du régime tunisien, car, en plein autoritarisme, « il est encore plus difficile de s'organiser qu'en démocratie », dit-on. En ce sens, « fomenter une révolution » relève de la gageure.

Même si la publicisation des violences à travers caméras de téléphones portables et réseaux sociaux sur Internet peut jouer le rôle de *Deus ex machina* explicatif de la spontanéité du soulèvement et de son absence de *leaders*, celui-ci demeure paradigmatique par les questions qu'il soulève et les débats théoriques qu'il tranche. S'il est trop tôt pour proposer une explication générale de sa dynamique, ce mouvement réhabilite un certain nombre de grilles d'analyses perçues comme réductrices. Il en va, par exemple, des changements dans la structure des opportunités politiques (Tarrow, 1994), des conflits inter-élites qui les sous-tendent et de leur effet sur les incitations sélectives favorisant la prise de risque (Dieter

Opp, 2009). Il en va, également, de la notion de frustration relative (Gurr, 1970) et surtout des acquis théoriques plaçant le langage (Bakhtine, 1977 ; Kosselleck, 1990 ; Foucault, 2008) et sa capacité normative au-dessus du pouvoir mobilisateur des affects et des ressources organisationnelles (Steinert, 1999).

Dans cette contribution<sup>1</sup>, nous nous focalisons sur ce dernier aspect, et tenterons de montrer en quoi le cadrage des griefs en termes de « lutte pour la dignité » a permis une opération de montée en généralité et, partant, l'alliance entre des intérêts de position et des répertoires de compréhension mutuelle différents selon les catégories sociales composant la société tunisienne. L'union autour d'un objectif clair – le départ de Ben Ali et de la famille Trabelsi – aurait sans nul doute été peu probable sans ce cadrage sémantique préalable (Gamson, Meyer, 1996 ; Hewitt, McCammon, 2005), à bien des égards non intentionnel.

## LES USAGES POLITIQUES DE LA « DIGNITÉ »

Dans les mondes arabes, les régimes autoritaires détruisent ou intègrent à intervalles réguliers la majorité des structures organisationnelles en mesure d'encadrer des actions collectives. De fait, les souffrances sociales semblent s'exprimer sous la forme d'émeutes violentes et sporadiques. Les émeutes du pain des années 1980 appelées également dans l'univers sémantique anglo-saxon les *IMF's riots* (émeutes du FMI) sont là pour en attester. Même si l'islam politique a pu un temps se développer sur le terrain de la paupérisation lié au contre-choc pétrolier de 1986, jusqu'à s'en autonomiser sous une forme identitaire (Burgat, 2007), il reste que les mouvements de contestation des années 2000, Mouvement citoyen des *Aarchs* en Algérie, grèves sectorielles, voire multisectorielles, en Tunisie et surtout en Égypte, n'ont pu être sublimés sous cette forme. Aussi a-t-on assisté à un

1. La plupart des informations dont la source n'est pas citée pour ne pas alourdir la présentation du texte proviennent de nombreux entretiens semi-directifs effectués dans le cadre de ma thèse de doctorat (2003-2008), d'interviews réalisées en Tunisie en février 2011, de visionnement de « vidéos facebook » (en arabe) ainsi que d'une analyse de presse des articles *Tunisnews* (2001-2010). Les moteurs de recherche *PresseDD* et *Proquest* ont, par ailleurs, permis la consultation de la totalité des articles de presse parus en langue française et anglaise sur la « révolution tunisienne » entre le 17 décembre 2010 et le 14 janvier 2011.

retour en force de la question sociale dans une version plus classiste et classique qui peinait à engendrer une dynamique d'unité nationale autour d'un objectif commun. Les mobilisations dites de la « société civile », les revendications professionnelles des journalistes et des avocats ont fait écho aux requêtes d'ordre plus frumentaire d'un sous-prolétariat paupérisé prêt à mourir pour reconquérir « sa dignité ». En Tunisie, la notion de dignité (*Karama*) renvoie d'abord à la volonté de l'homme colonisé d'accéder au rang d'être humain. En ce sens, l'indépendance politique, formelle disaient les « marxistes », représente « le chemin vers la réhabilitation de l'homme », l'acte qui rend à « tous les Tunisiens leur dignité d'homme », c'est-à-dire qui les libère de « toutes les forces qui les oppriment, leur donne les moyens décents d'une existence digne pour qu'ils accèdent et participent à la condition humaine » (GEAST, 1965). De la bouche d'Habib Bourguiba, la revendication de la dignité va de pair avec la liberté, l'authenticité et l'identité<sup>2</sup>. La « dignité nationale » s'entendait dans ce contexte comme la participation de la Tunisie au concert universel des États-nations.

Durant la période développementaliste, la lutte pour la dignité et la gloire de la patrie est indissociable de la bataille contre le « sous-développement ». Celle-ci suppose la « restriction des libertés et des privilèges de la propriété » pour en faire un « usage plus productif et rentable pour la productivité » (Belkhadja, 1998, p. 65). Ajoutons que cette dignité se décline parfois dans le discours bourguibien en « sens de la dignité » qui doit être « inculquée au peuple » pour qu'il ressente « le besoin d'améliorer ses conditions d'existence par son travail, qu'il aspire à mieux s'habiller, à mieux se nourrir, à entretenir décentement sa famille, à instruire ses enfants, à se soigner, en un mot, à vivre honorablement comme les peuples évolués » (Henry Moore, 2004, p. 196). Le slogan « pain, liberté et dignité nationale<sup>3</sup> » scandé régulièrement lors des manifestations renvoie directement à ce champ d'expérience nationaliste.

Un aspect significatif de la notion de dignité réside dans la tendance toute tunisienne, produite par les affinités électives entre l'« éducationnisme » de la III<sup>e</sup> République française et les caractéristiques sociologiques et politiques des élites nationalistes, à mythifier le rôle égalitaire de l'école républicaine (Béchir Ayari, 2009). Celle-ci est en effet porteuse des idéaux démocratiques de liberté de pensée et surtout d'égalité de droits et de dignité. Le développement de l'instruction est directement corrélé à l'accès à une dignité qui, outre l'obtention d'un meilleur statut social, abolit les distances sociales et les inégalités les plus sensibles, à défaut d'abolir les distinctions de classe. Le formidable accroissement de l'offre universitaire conjugué à la baisse de la capacité redistributrice de l'État employeur et partant de son rôle de promotion de la classe moyenne (Bras, 1996) a participé à la multiplication de véritables filières universitaires de relégation, sciences humaines et sociales, sciences de la gestion, langues étrangères, sciences de l'informatique. Cela a favorisé la baisse de valeur des titres scolaires sur le marché de l'emploi et contribué à provoquer un sentiment de frustration relative parmi les jeunes, notamment celle issue des régions défavorisées de la bande ouest du pays où les émeutes ont débuté en décembre 2010. Le droit au travail proclamé par les collectifs de diplômés chômeurs à l'échelle du monde arabe fut une question essentielle posée dès le début de la « révolution » tunisienne, mieux, dès sa répétition générale en 2008 au cours du mouvement de contestation de la gestion clientéliste des emplois par le parti au pouvoir et la Centrale syndicale (Union générale tunisienne du Travail, UGTT), dans le bassin minier de Gafsa.

Il est d'ailleurs symptomatique que Mohamed Tarek Bouazizi, « celui qui s'est immolé » le 17 décembre 2010, ait été d'emblée présenté comme un diplômé-chômeur, même s'il n'a jamais fréquenté l'université et que sa condition sociale s'apparente davantage à celle d'un sous-prolétaire journalier, à l'instar d'un nombre grandissant de jeunes tunisiens peu ou prou diplômés.

2. Habib Bourguiba, Discours, « Une double ouverture sur le monde », Montréal, 11 mai 1968, <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/AmeriqueduNord1/Bourguiba.pdf>, consulté le 15 février 2011.

3. « *Khobs, Horia, Karama Watania* ».

Car, dans l'imaginaire collectif, le diplôme préserve du chômage. Plus, la logique de niveau qui imprègne l'enseignement supérieur tunisien conduit à penser qu'avec « un bac +20 », on est en droit de devenir « président de la République » quel que soit le type d'études réalisées. Une mère de famille de Tunis ne manquait pas de le faire remarquer le 27 décembre 2010, sous l'œil des caméras de téléphones portables : « Je n'accepterais jamais que mon fils diplômé aille vendre des pois chiches, on s'est sacrifié pour payer ses études ! ». Au demeurant, l'emploi public avait désormais un prix, 15 000 dinars<sup>4</sup> pour un poste dans l'enseignement secondaire, entre 6 000 et 8 000 dinars pour une poste dans l'enseignement primaire. Et une autre mère d'ajouter : « Si j'avais eu cet argent, j'aurais investi dans une terre agricole et ne serais certainement pas allée m'abaisser à demander du travail pour mon fils au chef de la cellule du parti »<sup>5</sup>.

Ce sentiment d'avilissement est d'autant plus prononcé que les emplois publics ou parapublics disponibles sont rares, et effectivement, ils l'étaient de plus en plus, leur obtention demandant davantage de signes d'allégeance. Il était fréquent que le suicide par immolation suive une altercation avec la personne en charge de distribuer les emplois journaliers ou permanents<sup>6</sup>. Les forces de l'ordre rossaient le rebelle, parfois publiquement, celui-ci s'aspergeait d'essence et s'immolait, soustrait aux regards ou à la vue de tous, selon le sens politique qu'il plaçait dans ce dernier acte de nihilisme inversé consistant à « se mettre le feu » à défaut de « mettre le feu au ciel ».

## L'HONNEUR TRIBAL, UN ANTIDOTE À L'EXCLUSION ?

Les Tunisiens originaires de la bande ouest du pays, exceptés ceux provenant des centres des

villes de vieille urbanisation, demeurent, malgré les recompositions sociales qui ont affecté la société tunisienne depuis l'indépendance, stigmatisés, notamment par leur nom de famille (Béchir Ayari, 2009). Ils descendent des tribus nomades et sont pour la plupart d'origine paysanne ou ouvrière. Au sein de ces catégories sociales qui se reproduisent à travers une forte endogamie et une faible mobilité sociale ascendante, la dignité s'oppose au « mépris » des individus d'origine citadine ou sahélienne, ainsi qu'au « mépris » du pouvoir central toujours perçu dans sa fonction d'État tributaire, percepteur d'impôts.

L'honneur tribal n'est point une survivance, il s'érige sur le socle des solidarités familiales et se manifeste par une revendication d'égalité indifférente au niveau de revenu et au patrimoine des familles. « Je suis pauvre, mais tu n'as pas le droit de m'humilier ou de me maltraiter ». La revendication de la dignité est alimentée par la référence symbolique à l'*ethos* contestataire des tribus *Siba*, celles qui n'ont pas fait allégeance sous le beylicat<sup>7</sup>. Cet *ethos* est convoqué tel un antidote à l'exclusion sociale, politique et symbolique. Car, effectivement, l'origine géographique de la parentèle représente de manière métonymique l'origine sociale de l'individu. Elle engendre des phénomènes de discrimination à l'embauche des prétendants à la mobilité sociale ascendante. Cette véritable relégation dans un contexte de paupérisation croissante a contribué à rendre intolérable la gestion clientéliste des ressources destinées à « acheter la paix sociale ». D'autant plus que ces ressources, selon de nombreux témoignages de hauts fonctionnaires des ministères de l'Emploi et des Affaires sociales, étaient conditionnées à une neutralité politique se manifestant par la possession de la carte du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), le parti au pouvoir sous Ben Ali. Parmi ces ressources, figuraient la carte

4. Un dinar est égal à environ cinquante centimes d'euro.

5. Vidéo facebook, 28 décembre 2010.

6. À Thala, par exemple, ville de la région montagneuse de l'ouest du pays, de nombreux témoignages rapportés à une délégation de l'Association tunisienne des femmes démocrates (ATFD) évoquent le nombre de dix immolations entre 2006 et 2010.

7. Entre 1574 et 1705, la Tunisie est réduite à une province de l'Empire Ottoman. Le bey représente le sultan d'Istanbul à Tunis. À partir de 1705, les bays issus de la dynastie des Husseinites acquièrent une quasi-indépendance vis-à-vis de la sublime porte. Le régime beylical se transforme rapidement en monarchie dont le bey est le souverain. Le beylicat s'achève en 1957 avec la proclamation de la République tunisienne.

de soins, sorte de « carte vitale » gratuite, l'octroi de micro-crédits et les aides sociales aux familles dites « nécessiteuses ». Il suffisait qu'un membre de la parentèle, même éloignée, ait eu des démêlés avec la police politique ou ait été signalé dans le rapport d'un délateur zélé pour que la famille élargie ne bénéficie d'aucune aide de l'État ou bien que la carrière d'un de ses membres exerçant dans le secteur public soit considérablement ralentie.

La diminution des ressources clientélares se manifestait également par un changement dans la nature des réseaux de relations instrumentales. Ainsi, un policier « gagnait à être connu » jusqu'à ce que ses exigences de contre-dons dépassent ses possibilités de dons. Les demandes de petit « backshish » devenaient par trop arrogantes lors des fréquents contrôles routiers, allant jusqu'à revêtir une dimension routinière et légale-rationnelle symbolisée par un billet de 10 dinars.

D'une manière plus générale, le traitement sécuritaire, jusqu'alors réservé aux oppositions politiques situées dans la partie contestataire de l'espace de dissensus (*dissent space*<sup>8</sup>), a été ressenti collectivement comme un contrôle social de moins en moins insidieux émergeant sous sa forme pure. Une « dictature » aux relents totalitaires laissait s'échapper des résistances à la gouvernementalité (Foucault, 1994, p. 655) à cause de sa prétention à vouloir contrôler l'incrédulité croissante. Le récit de fiction propagé par le régime allait jusqu'à inhiber les calculs des technocrates qui n'arrivaient même plus à se représenter clairement les risques d'explosion sociale<sup>9</sup>, les véritables statistiques du chômage et de la pauvreté n'existant pas. Le sentiment de la perte de dignité s'est finalement imposé de lui-même grâce, toutefois, à un travail de cadrage sémantique orchestré sans véritable intentionnalité par les oppositions dont la nature était modelée par le régime autoritaire.

## LA DIGNITÉ : UN CADRAGE NON INTENTIONNEL

La question des droits de l'homme tout d'abord, revendication infra-politique, minimaliste, dans le contexte idéologique des années 1960-1970 marqué par une prédominance de l'extrême gauche, surgissait chaque fois que la contestation étudiante sortait des universités et se heurtait à la violence de l'appareil sécuritaire (Bécher Ayari, 2009). Le recours au droit « bourgeois » attestait du repli des positions maximalistes<sup>10</sup> des groupes d'extrême-gauche suite à l'emprisonnement de leurs leaders... Mais il offrait du même coup à la revendication de la dignité un universalisme répondant à l'appel de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ».

La ratification tunisienne de nombreux traités et conventions internationales relatifs aux droits humains (Van Buu, 1994), dans le sillage de la « révolution de jasmin » de 1987 ou du coup d'État médical projetant Ben Ali aux commandes de l'État, proposait aux militants d'extrême-gauche, dont une fraction s'était reconvertie dans les métiers des droits de l'homme, des éléments de langage leur permettant de « prendre le régime au mot ».

Dès 1994, après l'éradication des structures du parti islamiste *Ennahda* du sol tunisien, une nouvelle étape s'ouvrait, dans laquelle la tentative de publicisation internationale des atteintes aux droits de l'homme du régime demeurait l'horizon politique quasi indépassable du « mouvement démocratique » (Khiari, 2003).

À l'aube des années 2000, la grève de la faim de Taoufik Ben Brik, pamphlétaire tunisien, plaçait le désir de citoyenneté devant la vie<sup>11</sup>. La constitution de divers comités appelant au « long et pénible combat pour la dignité »

8. Cette notion recoupe sans s'y confondre celle d'« espace multi-organisationnel plus ou moins autonome » développée dans le cas tunisien par Michel Camau et Vincent Geisser (Camau, Geisser, 2003, p. 264). Elle met l'accent sur le caractère routinier des transactions politiques entre l'espace protestataire et l'espace politique institué. Ce faisant, elle plaide pour une réduction de leur cloisonnement et de leur opposition.

9. Sur ce point, voir le concept de « *hidden transcripts* » de James C. Scott (Scott, 1990).

10. Ces positions pouvaient se caractériser par des appels au « combat contre l'impérialisme et ses valets » voire à la « destruction de l'appareil d'État ».

11. Cf. « La citoyenneté ou la mort : le combat d'un journaliste tunisien », *Courrier International*, 27 février 2001.

contre la « tortiocratie », comme le Centre d'information et de documentation sur la torture (CIDT), commençait, elle, à lier « dignité du détenu » et dignité des opposants, futurs détenus.

En 2003, la grève de la faim de Radhia Nasroui, avocate tunisienne, déclenchée afin que « cesse le harcèlement » dont sa famille et elle étaient l'objet « en raison de son combat en faveur des droits de l'Homme, des prisonniers d'opinion et de sa dénonciation de la torture », est présentée comme un moyen de défense de sa dignité d'avocate et de citoyenne.

Par ailleurs, les campagnes de harcèlements moraux visant les dissidents (montage de cassettes pornographiques, articles de journaux dénonçant leurs liens avec « la main de l'étranger » ou leurs « mœurs dissolues ») prétendaient directement atteindre leur « sentiment d'honneur », participant ainsi, à rebours, au succès sémantique du terme « dignité ».

De nombreux communiqués publiés dans *Tunisnews*, une plate-forme numérique d'opposition au régime censurée en Tunisie, recouraient à la notion de dignité. Les journaux électroniques au faible rayonnement comme « l'arc de la dignité », ou les mobilisations de l'Association tunisienne des femmes démocrates (ATFD) en passant par la « campagne pour la dignité » inspirée du mouvement civique égyptien *Kifaya*, éloignaient graduellement le terme de son terrain d'annonciation juridique.

En 2005, la grève de la faim de huit « personnalités de l'opposition tunisienne » initiée à la mi-octobre lors du Sommet mondial de la société de l'information (SMSI) à Tunis aboutit à la constitution du « Collectif du 18 octobre », sorte de front unique entre groupuscules d'extrême gauche et nationalistes arabes et représentants du parti islamiste *Ennahda*. Cette mise en scène de réconciliation attestait en quelque sorte du caractère de moins en moins subversif de la contestation islamiste de type Frères musulmans et, partant, de la volonté de concorde nationale d'*Ennahda*, prélude à son éventuelle intégration politique sur le modèle du Parti de la Justice et du développement marocain (PJD). Également présentée en termes de « lutte pour la dignité », cette forme de contestation marquait, paradoxalement par son succès, le déclin du recours au

registre « droit de l'homme » tentant de susciter l'indignation internationale.

L'appel au respect des droits humains et aux libertés fondamentales augmente en crédibilité à mesure qu'il est publicisé par des « professionnels » médiateurs des valeurs centrales de la société tels que les journalistes et les avocats. La transduction des revendications professionnelles en revendications politiques (Gobe, Béchir Ayari, 2007) est plus précisément entamée dès 2001 par la lettre ouverte du magistrat Mokhtar Yayhaoui au président Ben Ali : « Harcelés, en proie au chantage, à l'intimidation et à la dénonciation, étreints par la peur, ayant perdu leur dignité, les juges n'ont « aucune chance » de pouvoir accomplir un travail équitable. La situation est telle que le seul fait d'appartenir à cette corporation constitue une honte ». Les tentatives de constitution d'un syndicat de journalistes indépendant et les mobilisations des avocats ont pour effet secondaire de rapprocher davantage « dignité » de « rang », opposant humiliation, « souillure de la profession » et « mépris » à accomplissement de la mission professionnelle avec « intégrité ».

La « dignité des avocats », régulièrement tabassés lors des *sit-in*, fait écho à la « dignité des hommes et femmes de média » ainsi qu'à la « dignité des universitaires », dont le savoir tend à être vidé de son contenu critique, ce qui suscite des examens de conscience sur le sens de la vocation de l'universitaire, dans un pays au substrat culturel valorisant le *alim* (savant), la science et l'éducation de la jeunesse.

En outre, le discours dual opposant « humiliation et dignité » à « peur et sécurité » (Koren, 1997) tend désormais à dépasser les lieux d'annonciation dans lesquels il était jusqu'alors cantonné : les groupuscules d'extrême gauche, notamment le Parti communiste ouvrier tunisien (PCOT). Celui-ci est plus exactement l'héritier illégitime du groupe *Perspectives tunisiennes* dans sa phase ultraclandestine consécutive à la poussée autoritaire, née de la répression du mouvement étudiant de février 1972 (Béchir Ayari, 2009). Dans cet imaginaire, la confrontation avec la torture, tentative d'annihilation de la dignité humaine, en faisant perdre le sens de la peur, libère l'être humain. Comme le note Hamma Hammami, leader du PCOT, dans une sorte d'autobiographie publiée en 2002, *Le Chemin*

*de la dignité* : « Peur et dignité ne vont pas de pair. Dans cette vie, celui qui a peur ne peut aspirer à rien ; par contre celui qui n'a pas peur est libre. La peur ne peut nous épargner ni la souffrance, ni la mort. Cependant, elle peut nous empêcher de jouir de notre vie et de lui donner le sens qu'on souhaite. Aussi ai-je laissé la peur derrière moi » (Hamami, 2002, p. 23). Bien que peu répandue dans la société tunisienne, cette mythologie devait contribuer au cadrage sémantique du mouvement de contestation du bassin minier de Gafsa en 2008 via notamment les militants du PCOT couvrant les évènements pour le compte du journal de leur parti, *Al Badil*, et actifs dans les structures régionales des syndicats de l'enseignement primaire et secondaire. Répondant pour ainsi dire au discours syndical classique (Gardin, 1987) opposant la dignité de l'ouvrier à sa déshumanisation tayloriste, la relation structurale « dignité et peur » va, au moment de la contestation de Gafsa, marquer l'émergence d'un nouvel acteur (Mercier, Ségrestin, 1983) : le sous-prolétariat exclu du circuit de production. Dans ce mouvement d'affirmation identitaire attestant de son passage du statut de spectateur à celui d'acteur, d'objet à sujet, formulant un « projet possible exprimé collectivement » (Rambaud, 1982), le sous-prolétariat est « sorti de son rôle »<sup>12</sup>, luttant sinon pour une dissolution au sein de l'aristocratie ouvrière des mines de phosphate, du moins pour guérir de son sentiment d'humiliation en proclamant « le droit au travail ».

L'emploi permet de « garder sa dignité », l'absence d'emploi fait corrélativement « perdre sa dignité », ce qui montre clairement le caractère désormais intolérable de la petite mort sociale dont le chômage est le nom. La ville de Redeyef dans le gouvernorat de Gafsa est baptisée « capitale de la révolte de la dignité de 2008 ». Un film largement diffusé dans les réseaux militants associatifs franco-tunisiens, *Redeyef : le combat pour la dignité*, retrace l'histoire du mouvement à travers les mots des femmes, épouses ou mères d'ex-prisonniers de cette contestation. Les tentes dressées à Redeyef servant « d'abri aux *sit-in* des chômeurs des veuves et des jeunes diplômés » regroupent

le sous-prolétariat émergent enfanté par les femmes des mineurs victimes d'accidents de travail. Les premières mesures de création d'emploi à l'échelle du gouvernorat de Gafsa attisent la colère des habitants du gouvernorat voisin de Sidi Bouzid, séparé sur le plan administratif depuis seulement le début des années 1980, en dépit de la réalité des affiliations tribales.

Dans ces conditions, il n'est guère étonnant que le cadrage sémantique en termes de dignité, effet non intentionnel d'un ensemble d'initiatives militantes ayant chacune leur propre logique sectorielle, ait déclassifié un large spectre de catégories socio-professionnelles dans une expérience de communauté partagée qui contribuera à la chute de Ben Ali.

Le terrain favorable à cette « désidentification » a été préparé par la conjonction entre le champ d'expérience nationaliste et la stigmatisation de la bourgeoisie parasitaire représentée par la famille Ben Ali-Trabelsi. Le glissement de sens consistant à éliminer celle-ci de l'imaginaire national pour en précipiter la chute demeure l'effet secondaire (Elster, 1986) d'un ensemble de rapports à l'œuvre dans le discours sur la dignité. Les relations discursives « à la limite » de ce discours lui ont permis de parler des souffrances les plus diverses en tant que pratique (Foucault, 2008, p. 62). La portée politique des premiers slogans scandés dès le début des émeutes sociales et des affrontements violents à Sidi Bouzid n'étonnait « personne », car la dimension infrapolitique des requêtes en termes de travail et de pain était déjà transcendée. Ce dépassement a été le fruit d'une relation sémantique conditionnant la conquête de la dignité à la participation à une série d'actions collectives visant à se débarrasser du « pouvoir mafieux ».

La perception du risque de ces actions, en dépit des tirs de sniper et du climat de guérilla urbaine, fut rapidement inhibée (Dieter Opp, 2009) par une série de facteurs, parmi lesquels on notera l'idée partagée de division des élites (caractère irrationnel des comportements prédateurs du clan Trabelsi, conflits au sein du parti, rumeurs autour de la succession de Ben

12. Sur ce point, voir le concept de « subjectivation » de Jacques Rancière discuté par Kristin Ross (Ross, 2005).

Ali perçu comme de plus en plus malade) et de soutien tacite « américain » exprimé par les fuites des câbles diplomatiques le 25 novembre 2010 lors de l'affaire *wikileaks*. S'y ajoute également la circulation rapide de l'information grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, la logistique de la centrale syndicale, la propension à la prise de risque élevé du sous-prolétariat et surtout l'unité autour de la matérialité du discours sur la dignité.

Le 3 janvier 2011, lors d'une importante mobilisation des avocats tunisiens dans la ville de Tunis, un homme de robe déclarait devant une foule attentive : « Les mafieux du pays ont donné des ordres afin d'humilier les avocats. Pour nous humilier, ils ont cassé le nez d'un avocat, certains ont été blessés au front, d'autres dans d'autres parties du corps. Même sous l'ère coloniale, on n'a jamais traité l'avocat avec une barbarie pareille. Jamais les avocats n'ont connu un sort comparable à l'échelle du monde si ce n'est en Tunisie. Ce pouvoir mafieux veut passer un message, « Vous aussi, les avocats vous êtes une cible de la torture et de la barbarie ». Ils veulent nous humilier ! Plus d'honneur ! Plus de dignité ! Parce qu'ils pensent qu'en vous humiliant vous n'allez plus pouvoir défendre ce que vous représentez, que vous allez vous taire et ne plus défendre cette cause juste face à cette tyrannie »<sup>13</sup>.

Le 31 décembre 2010, sur un ton se gaussant du caractère paternaliste des premières mesures d'apaisement promises par le chef de l'État, une vidéo circulant sur Facebook, montrant des violences policières, se concluait par le message incrusté suivant : « Cher Président, tu es un ange ! Tu te soucies de notre sort, tu nous chéris tels tes enfants, mais prière, laisse-nous tranquille et dégage ! ». Symptomatique de la lutte culturelle d'une autre jeunesse relativement à l'abri des problèmes de subsistance, ce message montre clairement le sentiment d'étouffement de cette force démographique. Ce sentiment demeure, en un sens, proportionnel au désir de détruire ce qui entrave la liberté d'être et d'avoir de cette jeunesse. Le vocable « dégage », utilisé fréquemment sur les sites sociaux par des jeunes filles désireuses de se débarrasser d'un dragueur inopportun<sup>14</sup>, est repris à l'unisson le 14 janvier 2011 devant le ministère de l'Intérieur. Ce mot de combat a, en quelque sorte, dissous les antagonismes sociaux dans une communauté nationale retrouvée.

Finalement, cette dissolution a été rendue possible par la résonance multiple du terme dignité et partant les facteurs socio-économiques ayant facilité son cadrage. La spontanéité de la révolution tunisienne n'a pas jailli d'un manque, bien plutôt de la haute conductibilité de l'idée de « dignité » en régime autoritaire.

## BIBLIOGRAPHIE

- Abbott Andrew, 2006, « Le chaos des disciplines » in Boutier J., Passeron J.-C., Revel J. (dir.), *Qu'est-ce qu'une discipline ?*, Paris, éditions de l'École des hautes études en sciences sociales (coll. « Enquête »), pp. 3-33.
- Bakhtine M., Volochinov V. N., 1977, *Le marxisme et la philosophie du langage : essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, 1<sup>re</sup> édition 1923, Paris, Les éditions de minuit.
- Bechir Ayari M., 2009, *S'engager en régime autoritaire. Gauchistes et islamistes dans la Tunisie indépendante*, Thèse de doctorat, Aix-en-Provence, Université Paul Cézanne.
- Belkhdouja T., 1998, *Les trois décennies Bourguiba. Témoignage*, Paris, éditions Publisud.
- Burgat F., 2007, *L'islamisme en face*, Paris, La Découverte.
- Bras J.-P., 1996, « Tunisie : Ben Ali et sa classe moyenne », *Pôles*, avril-juin, pp. 174-195.

13. Vidéo facebook, 3 janvier 2011.

14. Voir Abdelhamid Gmati, « "Dégage", et après ? », *La presse*, 17 février 2011.

- Camau M., Geisser V., 2003, *Le syndrome autoritaire. Politique en Tunisie de Bourguiba à Ben Ali*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Debray R., 1967, *Révolution dans la révolution*, Paris, Maspero.
- Dieter Opp K., 2009, *Theories of Political Protest and Social Movements. A Multidisciplinary Introduction, Critique, and Synthesis*, Londres, Routledge.
- Elster J., 1986, *Le laboureur et ses enfants, Deux essais sur les limites de la rationalité*, Paris, les éditions de minuit.
- Foucault M., 1994, *Dits et écrits, Volume 3*, Paris, Gallimard.
- Foucault M., 2008, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.
- Gamson W., Meyer D., 1996, « Framing Political Opportunity » in McAdam D., McCarthy J., Zald M. (dir), *Comparative Perspective on Social Movements*, Cambridge University Press, pp. 275-290.
- Gardin B., 1987, « Comment dire la mort d'un travailleur », *Mots, mars*, n° 14. pp. 149-169.
- GEAST, 1965, « Spécial réforme agraire », *Perspectives tunisiennes* n° 2.
- Gobe É., Bechir Ayari M., 2007, « Les avocats dans la Tunisie de Ben Ali : une profession politisée », *L'Année du Maghreb*, Paris, CNRS éditions.
- Gurr T., 1970, *Why Men Rebel*, Princeton University Press.
- Hammami H., 2002, *Le chemin de la dignité*, Paris, Comité national et Comité international de soutien à Hama Hammami et ses camarades.
- Henry Moore C., 2004, « De Bourguiba à Ben Ali : modernisation et dictature éducative » in Camau M., Geisser V. (dir.), *Habib Bourguiba, La trace et l'héritage*, Paris, Karthala.
- Hewitt L., McCammon H., 2005, « Explaining Suffrage Mobilization: Balance Neutralization, and Range in Collective Action Frames » in Johnston H., Noakes J. A. (dir.), *Frames of Protest, Social Movements and the Framing Perspective*, Boston, Rowman and Littlefield, pp. 33-52.
- Khiari S., 2003, *Tunisie. Le délitement de la cité : coercition, consentement, résistance*, Paris Karthala.
- Koren R., 1997, « L'argumentaire de l'Un dans le regard de l'Autre : le jeu des dénominations », *Mots, mars*, n° 50.
- Koselleck R., 1990, *Le futur passé, Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, éditions de l'EHESS.
- Mercier N., Segrestin D., 1983, « L'« effet territoire » dans la mobilisation ouvrière. Essai d'analyse de situation complexe », *Revue française de sociologie*, n° 24-1, pp. 61-79.
- Rambaud P., 1982, « Les agriculteurs polonais à la conquête de leur identité », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 41, février, pp. 47-59.
- Scott J. C., 1990, *Domination and the Arts of Resistance. Hidden Transcripts*, Londres, Yale University Press.
- Ross K., 2005, *Mai 68 et ses vies ultérieures*, Bruxelles, éditions Complexe.
- Steinert M. W., 1999, *Fighting Words: Working-Class Formation, Collective Action, and Discourse in Nineteenth Century England*, Ithaca, Cornell University Press.
- Tarrow S., 1994, *Power in Movement, Social Movements, Collective Action and Politics*, Cambridge University Press.
- Van Buu É., 1994 « Tunisie. Chronique juridique et rubrique législative », *Annuaire de l'Afrique du Nord* 1992, vol. 31, Paris, CNRS éditions, pp. 997-1044.
- Vayssièrè P., 2006, *Les révolutions d'Amérique latine*, Paris, Le Seuil.